



# Saint-Ignace-de-Loyola

A : Madame Evelyne Latour mairesse, Madame Chloé Laforest-Guèvremont conseillère, et Messieurs Louis-Charles Guertin, Christian Michaud, Jean Latour, Christian Valois, Louis-Vincent Barthes, conseillers.

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Guy Ménard, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, mercredi 10 décembre 2025 à 18h45, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Programmation de travaux – TECQ- 2024-2028
4. Période de questions
5. Levée de la séance

DONNÉ ce 9 décembre 2025.

  
\_\_\_\_\_  
Guy Ménard  
Directeur général et greffier d'assemblée

---

Je, Guy Ménard, directeur général et greffier d'assemblée, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial en laissant une vraie copie en personne et/ou à leur boîte aux lettres et en la faisant parvenir par courriel, ce 9 décembre 2025, aux membres du conseil susmentionnés.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Guy Ménard".

Guy Ménard  
Directeur général et greffier d'assemblée